

~~C. A. M.~~

5576 / 134

Claus

Fortrait

coll. Gaston Leroy

444 Av. de la Couronne

B

mai 1924

Bruxelles, le 2 juin 1924.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il appartient à Monsieur le Ministre de se prononcer sur les propositions de vente concernant les œuvres d'artistes vivants ou décédés depuis moins de 10 ans.

Il convient donc d'adresser votre offre au département des Sciences et des Arts.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Gaston Terryn,
444 avenue de la Couronne,
BRUXELLES.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

TÉLÉPHONE A. 9631

BRUXELLES, le.....191.....

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ~~que c'est à~~
Monsieur le Ministre ~~des Sciences et des Arts~~ qu'il appartient de
se prononcer sur les propositions de vente ~~pour les collections de~~
l'Etat, ~~concernant les œuvres d'~~ concernant le don ~~des artistes~~ récent ou ~~décédés~~ depuis
moins de dix ans.

Il convient
~~C'est donc à ce haut fonctionnaire qu'il y a lieu d'adresser~~
vos ~~les offres relatives à la cessation du tableau qui fait l'objet de~~
~~vos ~~lettre du~~ en répt. à 24 et 25~~

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération
distinguée.

~~Le Secrétaire,~~

Le C.C.